Intitulé du projet : ELECTRICI - Valorisation énergétique des déchets de l'anacarde (usine OLAM de Bouaké) pour produire et distribuer de l'électricité

Lieu(x) de l'action	Coût de l'action	Rôle dans l'action	PTF - Partenaires techniques et financiers	Dates
Côte d'Ivoire	1 030 000 €	Coordination	AFD - Agence Française de Développement, Chigata, Urja Nishati	septembre 2016 - décembre 2023

Objectifs et résultats de l'action

Objectifs principaux

Projet mené dans le Nord de la Côte d'Ivoire qui consiste à développer un modèle innovant dans l'approche opérationnelle et économique afin de mettre en place une offre de production énergétique et électrique intégrée à une activité de transformation de la noix d'anacarde.

- Contribuer significativement au programme d'électrification de la Côte d'Ivoire grâce à la valorisation de la biomasse issue d'un processus de transformation de matière première agricole.
- Contribuer à limiter le risque environnemental de la filière de transformation d'anacarde en offrant grâce à la valorisation énergétique une solution d'élimination ultime des coques.

Objectifs spécifiques

- Accélération du déploiement des moyens du plan d'électrification dans la zone d'intervention du projet. La ressource supplémentaire en énergie modifie localement la capacité d'offre électrique sur réseau.
- Réduction du risque environnemental au niveau du site de transformation. En termes qualitatifs, cela évite la mise en décharge des coques sur le site de transformation industriel.

Bénéficiaires

Le 1er bénéficiaire est l'industriel qui accepte l'implantation du pilote de production électrique sur son site et qui consomme de l'électricité autoproduite et valorise un déchet contraignant

Résultats

R1. Un pilote de production électrique opérationnel qui fournit de la puissance et de l'énergie au réseau électrique et qui consomme le déchet de transformation des noix d'anacarde (coques).
R2. Un schéma organisationnel pour une production énergétique et électrique intégrée à un site de transformation qui répond au contexte spécifique de la Côte d'Ivoire et à ses besoins en termes de développement de l'électrification.

Activités

A1. Préparation des activités d'étude : tâches préparatoires au développement du pilote (choix site construction, technologie à mettre en œuvre…).
A2. Montage juridique et financier : travailler conjointement avec les institutions nationales (ministères énergie, industrie, environnement ; agences d'électrification ; sociétés d'électricité) pour aboutir à l'obtention des licences d'exploitation et le rachat de l'électricité. Montage du financement pour assurer équilibre et rentabilité du projet. Au terme de l'activité, les structures ad hoc qui produiront et distribueront l'énergie (l'opérateur privé) sont constituées.
A3. Études de conception : études techniques et économiques pour aboutir à un avant-projet qui prévoit un plan d'affaires permettant la durabilité et la viabilité du pilote.
A4. Construction du Pilote : s'appuyer autant que faire se peut sur des entreprises locales avec implication forte de l'équipe technique de projet basée en France épaulée par l'ingénieur recruté localement qui assurera des tâches de coordination technique.
A5. Appuyer l'opérateur pour lancer l'exploitation : 1- formation des opérateurs et du staff administratif, 2- appui technique à l'exploitant qui sera suivi par un ingénieur électricien expérimenté qui répondra aux problèmes techniques qui peuvent se poser.
A6. Capitalisation : inclut un référencement des fournisseurs et constructeurs locaux de façon à préparer l'industrialisation du pilote dans l'optique de sa réplication. Il s'agit bien de transférer des fabrications vers l'industrie locale.